

SYNDICAT ENFANCE JEUNESSE INTERCOMMUNAL

Extrait du Registre des délibérations du Comité SyndicalSéance du 12 mai 2021

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 22
 NOMBRE DE SUFFRAGE EXPRIMES : 20

NOMBRE DE MEMBRES PRESENTS : 16

L'an deux mille vingt et un, le 12 mai, sur convocation faite le 6 mai, le Comité Syndical s'est assemblé en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre DBJAY.

Présents titulaires : VINOT Valérie, CLOCHARD Roland, GOGNE Geneviève, MAUGAN Claude, PRUGNIERES Anne-Cécile, DBJAY Jean-Pierre, MARIE Sabrina, GOULLIANNE Sterenn, CANAUD Jeannine, DUBREUIL Didier, DURIEUX Michel, MARTIN Alain, GAURIER Sylvain, MOSTAFA Samy, PACAUD Lionel (15)

Pouvoirs : PORTRON Didier donne pouvoir à MARTIN Alain, COUESNON Elsa donne pouvoir à DBJAY Jean-Pierre, VILLARD Simon donne pouvoir à CANAUD Jeannine, CHEVILLON Pierre donne pouvoir à DUBREUIL Didier (4)

Représentés : PLISSONNEAU Frédéric représenté par MARCON Julie (1)

Excusés : PERLADE Lydie (1)

Absents : LOUVRIER Franck (1)

Invités : HAUSSMANN Philippe (association 2Venirs), RINGEONNEAU Sébastien (DGS de Soubise), DUBOIS Vincent (DGS de Saint-Agnant)

Le secrétaire de séance : CANAUD Jeannine

Elu rapporteur : Monsieur PACAUD - Vice-Président

Objet : Budget primitif - Budget principal 2021

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu l'instruction comptable M14.

Vu l'avis de la commission des finances du 29 avril 2021

Considérant que le budget est voté par chapitre.

Le budget primitif du budget principal est proposé selon le détail suivant :

- Section fonctionnement

Fonctionnement dépenses	2 122 491.23 €
Chap 011 - Charges caractère général	209 307,00 €
Chap 012 - Charges de personnel et frais	1 543 008,00 €
Chap 014 - Atténuation de produits.	
65 Autres charges courants	155 872,00 €
66 Charges financières (intérêts...)	10 192,00 €
67 Charges exceptionnelles (provision)	1 684,00 €
68 Dotations et provisions budgétaires	10 000,00 €
042- Amortissements	107 010,00 €
023 - Virement de section a section - équilibre section investissement.	
002- Déficit de Fonctionnement cumulé	85 418.23 €

Fonctionnement Recettes	2 122 491,23 €
Chap 013 - Atténuation des charges - remboursement absences agents	41 000,00 €
70 - Recette des services et domaines	338 637,00 €
73 - Impôts et taxes	
74 - Dotation - Subventions reçues (<i>dont participation des communes 1 229 461,23</i>)	1 685 297,23
75 - Autres produits de gestion courante (loyers perçus...)	
77 - Produits exceptionnels (provision)	2 500,00 €
78 – Reprise de provisions	
042- Opérations d'ordre entre section – amortissement de subventions percues	55 057,00 €

- Section investissement

Investissement dépenses	126 307,83 €
20 – Immobilisations incorporelles	1 642,00 €
21 – Immobilisations corporelles	25 025,83 €
16 - Emprunt et dettes	44 583,00 €
040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	55 057,00 €
041 - Opération patrimoniale	

Investissements Recettes	126 307,83 €
13 - Organismes partenaires et collectivités territoriales	
021 - Virement de la section de fonctionnement	
16 - Prêts (sous réserve)	
10 - Dotation (FCTVA...)	5 500,00 €
040 - Opérations d'ordre	107 010,00€
041 - Opération patrimoniales	
001 – Excédent de fonctionnement cumulé	13 797,83 €

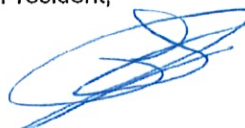
Le Comité syndical est appelé à se prononcer pour :

- Adopter le budget primitif du budget principal.

- Section fonctionnement : 2 122 491,23 euros
- Section investissement : 126 307,83 euros

Approuvé à l'unanimité

Pour extrait conforme,
Certifié exécutoire,
Le Président,



Enregistré en Sous-Préfecture le : 18 MAI 2021
Sous le n°017-200049625-20210512 -2021 _13-DE
Affiché le : 19 MAI 2021
Certifié exécutoire le : 18 MAI 2021

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.